

À l'attention de :
Madame la Directrice du LP de Coconi
Madame la cheffe de service du SFD
Monsieur le Directeur de la DAAF
Monsieur le Directeur du SRH du MASA
Madame la Secrétaire Générale du MASA

Objet : Préavis de grève à compter du lundi 14 avril 2025

Madame la Directrice,
Messieurs les Directeurs,
Madame la Secrétaire Générale,

Conformément au délai de préavis de cinq jours prévus par la réglementation en vigueur dans la fonction publique, nous vous informons par la présente de l'intention de grève des agents de l'Établissement Public National (EPN) de Coconi.

Ce préavis prend effet à compter de ce jour, lundi 7 avril 2025, pour une grève débutant à partir du lundi 14 avril 2025.

Les revendications ayant conduit à cette décision sont les suivantes :

- Des conditions de travail particulièrement difficiles et devenues inadmissibles, manque de salles, mise en télétravail pour tous les agents ainsi que les CPE le temps de la rédaction des documents pour l'ouverture de l'internat ;
- La demande de l'attribution d'une **prime Chido** d'un montant de **3 000 euros** comme dans les autres services de l'Etat à Mayotte ;
- L'**indexation des salaires à hauteur de 75 %**, conformément aux demandes récurrentes du personnel.

Nous exprimons notre souhait qu'un dialogue social constructif puisse s'ouvrir dans les plus brefs délais, afin de parvenir à des solutions concrètes et durables répondant aux attentes légitimes des agents.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Les représentants du personnel de l'EPN de Coconi

SEA-UNSA

SNETAP

FO-EA

MOHAMED Yazide

LAFOURNERE Annick

ASSANI Zalifa

